

Date de publication en ligne : 26 janvier 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00199** du **2 0** JAN. 2023 Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

HOMELOG

Domicilié (e)

10 RUE DES FRERES LUMIERES

95500 GONESSE

En vue de la réalisation :

pose de panneaux photovoltaiques

Sur un terrain sis

17 SENTIER DU FIL DE SOIE

Cadastré

AN426

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

20 JAN. 2023



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 22 00199** du 20 1/10/13 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,